



## 70<sup>e</sup> congrès annuel de la FédéCP



Le 70<sup>e</sup> congrès annuel de la FédéCP a eu lieu du 15 au 17 avril derniers à Saint-Sauveur. Ce fut l'occasion pour les partenaires fauniques et les congressistes de se rassembler autour du thème Réinvestissement dans le domaine de la faune : *Investir, innover, performer.*

La FédéCP remercie les nombreux partenaires et commanditaires qui ont pris part à l'événement.

- Martin Bourget**, animateur de l'événement
- Jean Boutin**, Cinéaste et conférencier d'ouverture
- Pierre Breton**, Fondation de la faune du Québec
- Marc Plourde**, Fédération des pourvoiries du Québec
- Philippe Tambourgi**, Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec
- Frédéric Raymond**, Fédération québécoise pour le saumon atlantique
- Jean-Claude d'Amours**, Réseau ZEC
- Jean-Charles Morin**, Société des établissements de plein air du Québec
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Valérie Dessureault**, Vétérinaire
- Dali Côté-Vaillancourt**
- Claude Grondin**, Fondation de la faune du Québec

### **Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, présentateur du banquet Spektrum média, présentateur du dîner**

SHOOTE.ca  
Le Spa Infinima  
Les Hôtels JAROLouis Tremblay,  
monteur de mouches  
Magasin Latulippe  
Manoir Saint-Sauveur  
Marc Harvey - Guide de chasse  
Mouches Neptune  
Péga Informatique inc.  
Prospection communications  
Internet  
Roger Ménard, artiste  
SailSépaq  
ZONE cartes & Toponav  
NaturAiles - Plumes à porter  
La Conserverie  
Airmédic  
Patricia Pépin, artiste peintre  
FédéCP Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
Pierre Alarie, artiste  
Centre d'Activité Nature  
Kanatha-Aki  
Centre de Distribution Animalier  
JMS Inc.  
Daniel Vadnais, artisan  
Arseno- Vêtements personnalisés  
Ferme Monette  
Outdoors  
Centre de Golf Le Versant Inc.  
ILAND CANADA INC.  
Manon Savard, joaillière  
Zoo de Granby  
Forêt Montmorency  
Alouettes de Montréal  
FédéCP Capitale-Nationale

## La FédéCP et ses filiales soulignent l'implication et l'engagement de leurs collaborateurs!

Lors de son 70<sup>e</sup> congrès annuel, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ainsi que ses deux filiales, la fondation Héritage faune et Sécurité nature, ont remis des titres de reconnaissance à des personnes et organismes qui se sont démarqués durant la dernière année.

### **Canards Illimités nommé membre honoraire**

Chaque année, cette distinction est présentée afin de souligner l'engagement et l'implication d'une personne ou d'un organisme qui aide la Fédération à atteindre ses objectifs de développement et à réaliser sa mission.



Canards Illimités Canada



Canards Illimités est un partenaire de longue date avec qui la FédéCP partage des visions communes sur des sujets fondamentaux, comme l'aménagement et la conservation de la faune. Plus précisément, cette organisation réalise des programmes de conservation aux niveaux local, régional et national, qui contribuent à un environnement plus sain pour la sauvagine et tous les Canadiens. À ce jour, CIC a réalisé à l'échelle du Canada 8 880 projets d'habitat et conservé 2,5 millions d'hectares de milieux humides et d'habitats qui s'y rattachent.

**La FédéCP et ses filiales souligne l'implication et l'engagement de leurs collaborateurs**

D'ailleurs, notre organisation, par l'entremise de la Société de conservation de Saint-Barthélemy / Saint-Joseph de Maskinongé (SCOBAJM) ainsi que la Société de mise en valeur de la Commune de Baie-du-Febvre (SOMICO), s'est impliquée activement dans la gestion et la mise en valeur de ces territoires fauniques aménagés par l'expertise de CIC. Notre contribution marquée dans cette initiative a même été récompensée par le prix « Canard noir » en 1998.

Dans le cadre du programme de soutien aux jeunes sauvagins, Canards Illimités Canada (CIC), de pair avec Héritage faune, la fondation officielle de la FédéCP, participe à la distribution de trousseaux pédagogiques à de nouveaux initiés à la chasse à la sauvagine, inscrits aux journées de la relève. Cette trousse a pour objectif de faciliter la découverte de la chasse à la sauvagine par des jeunes de 12 à 17 ans et comprend divers documents et articles éducatifs.

Parmi les gens qui ont reçu cette distinction dans le passé, on retrouve le journaliste Julien Cabana, le défunt animateur et chroniqueur Jean Pagé, l'ancien ministre Richard Legendre et le biologiste Daniel Nadeau. Pour leur part, la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, et le magazine *Sentier CHASSE-PÊCHE* sont parmi les organisations qui ont été honorées

**Richard Blais nommé membre à vie de la FédéCP**

La distinction de Membre à vie a été décernée à un bénévole passionné, monsieur Richard Blais, de la Mauricie.



Le titre de Membre à vie de la FédéCP est remis chaque année à un ou des bénévoles en reconnaissance de leur implication au sein d'une régionale.

Fier ambassadeur de la FédéCP depuis près de 20 ans, monsieur Blais est un bénévole d'exception. Grâce à son dévouement et à sa fidélité envers l'organisation, tant au niveau local que régional, il mérite le privilège d'être nommé Membre à vie.

**Héritage faune attribue la bourse Aurèle-Blais à Anne Carrier**



Anne Carrier a entrepris sa maîtrise afin d'étudier la génomique de population du maskinongé (*Esox masquinongy*) dans le système du fleuve Saint-Laurent et les eaux intérieures du Québec. Plus précisément, l'étudiante recueillera de nouvelles connaissances qui serviront à optimiser la gestion du maskinongé, dans l'optique de maintenir les activités économiques y étant reliées à long terme, de faire une rétrospective des mesures de gestion adoptées par le passé et d'unifier les efforts de gestion de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition en Amérique du Nord.

Les résultats obtenus par ce projet permettront de mieux définir les unités de gestion et d'aider à la conservation du maskinongé. De plus, les données recueillies par le travail fourniront de l'information quant à l'effet des ensemencements passés sur l'intégrité génétique des populations du fleuve St-Laurent. L'intérêt que porte madame Carrier à l'application de la génomique de cette population s'harmonise fort bien avec la mission d'Héritage faune et contribuera à la perpétuation de la pêche au maskinongé.

**Monsieur Pierre Couture nommé moniteur national de l'année 2016**

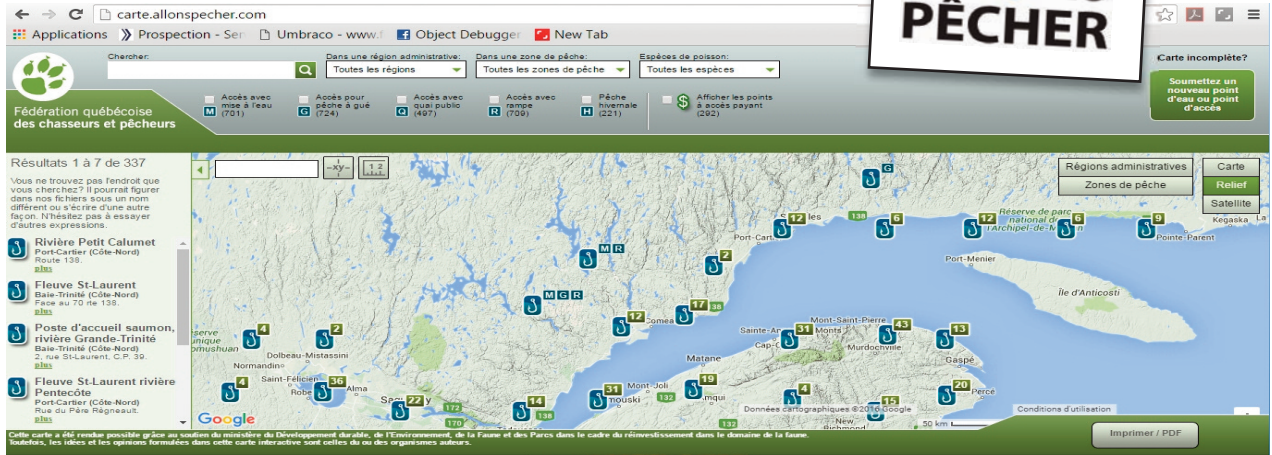


Moniteur bénévole pour le cours Initiation à la chasse avec arc (ICA) en 1993, monsieur Couture a participé à la formation des modules CCS-MAF et ICAF l'année suivante. En 2010, il reçoit la reconnaissance du moniteur régional et en 2011, il devient le responsable PESCOF de la région Chaudière-Appalaches, en plus d'agir comme secrétaire de sa régionale et de la représenter à la Table faune.

Sa passion, son expérience et son implication ont fortement contribué au développement de la relève dans le domaine de la chasse. Il va sans dire que ce bénévole est un atout pour Sécurité nature et nous sommes heureux et fiers de le nommer Moniteur national de l'année 2016.

**Le nouveau blogue officiel de la FédéCP est maintenant en ligne!**

Soyez à l'affût, chaque mois nous partagerons avec vous : des histoires de chasse et pêche racontées par nos ambassadeurs inspirants, des portraits fauniques d'espèces à connaître davantage, des recettes du terroir réalisées par de grands chefs d'ici, des projets d'aménagement réalisés par des membres dévoués et enfin, des capsules de trucs et astuces de chasse et pêche!



## Connaissez-vous Allonspêcher.com? Cet été, il est à parier que cette carte interactive deviendra votre alliée.

Près de 1700 points d'accès partout en province (à l'exception du Nord-du-Québec) y ont été répertoriés. Les utilisateurs peuvent consulter gratuitement le site Internet, qui se décline également en version mobile, afin d'afficher le type d'accès désiré. Mise à l'eau, rampe, accès gratuit ou payant, tout y est indiqué. Tous y trouveront également des renseignements utiles sur la réglementation spécifique des lacs et rivières.

### La chasse à l'ours : pourquoi pas?

L'ours noir, à l'instar de nombreux autres animaux, a profité du développement de l'agriculture et de la foresterie, qui font en sorte que le milieu naturel offre davantage de ressources alimentaires, pour accroître leurs populations. Si on ajoute à ce phénomène la baisse du prélèvement par le piégeage, on se retrouve dans la situation où la population québécoise d'ours est devenue une ressource abondante qui mériterait plus d'attention des chasseurs.

Mais promouvoir la chasse à l'ours n'est pas chose facile, car de nombreux préjugés limitent l'intérêt pour ce gibier, le principal étant que sa viande n'a pas beaucoup de valeur gastronomique. Mais qu'en est-il au juste?

La viande de l'ours noir est délicieuse, certains la préférant même à celle des autres gros gibiers! Il est vrai qu'elle demande un peu d'attention, mais de nombreux livres de recettes présentent des plats préparés avec de la venaison d'ours noir.

Il faut se débarrasser de l'image des ours qui se gavent dans les dépotoirs. Il est vrai que quelques-uns s'alimentent dans ces lieux, mais en réalité, l'ours est un animal qui se nourrit de beaucoup de choses, dont des plantes et des baies qu'il avale en quantité.



Son régime alimentaire est en fait aussi sain que celui des autres animaux sauvages. Même s'il est vrai que sa chair peut être porteuse d'une maladie, la trichinellose, causée par un microscopique parasite, la cuisson adéquate de la viande est un moyen simple et efficace permettant de la manger en toute sécurité. Celle-ci ne doit plus être rosée, et le centre de la pièce de viande doit atteindre au moins 77 °C (170 °F).

Quant à sa chasse, elle est relativement simple et de nombreux sites internet présentent des

techniques pour bien se préparer. Des compagnies spécialisées offrent par ailleurs maintenant des appâts efficaces pour les attirer. Quant aux armes utilisées, ce sont les mêmes que celles employées pour les autres gros gibiers.

Le seul inconvénient important : les moustiques et les mouches noires. Mais encore là, la technologie est venue au secours des chasseurs qui peuvent compter sur des dispositifs électroniques efficaces pour les faire fuir. Informez-vous auprès de votre marchand d'équipements de chasse.

#### Nombre d'ours au Québec :

entre 80 000 et 100 000

#### Nombre de permis de chasse vendus

en 2015 : 15 350

#### Nombre d'ours récoûtés par la chasse

en 2015 : 4 688

Pour planifier votre prochaine chasse à l'ours, utilisez l'application mobile Zone Chasse!

Pour cuisiner de délicieux plats avec vos récoltes de gibiers, dont l'ours noir, procurez-vous gratuitement notre collection de quatre livres de recettes disponibles au [fedecp.com](http://fedecp.com).



## Projet de Loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction : LA FÉDÉCP ENTENDUE PAR LA COMMISSION DES INSTITUTIONS

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) a comparu le 7 avril dernier devant la Commission des institutions au sujet du projet de loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction. Ce fut l'occasion de réitérer sa ferme opposition à la création d'un tel registre.

Pour la FédéCP, la mise en place d'un système d'immatriculation des armes à feu sans restriction est une dépense injustifiable, sans compter qu'aucune étude probante n'a été en mesure de démontrer qu'un tel registre peut améliorer la sécurité des citoyens. Le gouvernement de monsieur Couillard s'apprête à embourber le Québec dans des dépenses inutiles pour n'offrir en retour rien de plus qu'une illusion de sécurité.

Si le gouvernement québécois veut vraiment sauver des vies, la FédéCP suggère qu'il utilise les sommes prévues dans ce projet de loi pour agir en amont. Par exemple, en investissant en éducation et en se dotant de mesures permettant d'enrayer les problématiques touchant les personnes (santé mentale, victime de violence conjugale, etc.) plutôt que l'objet impliqué.

**L'allocution prononcée par messieurs Pierre Latraverse et Bernard Pelletier, respectivement président de la Fédération et porteur du dossier « arme à feu », est disponible en ligne (Fedecp.com) pour consultation, tout comme le mémoire de la Fédération.**

## NOUVEAUTÉS DANS LA RÉGLEMENTATION DE CHASSE :

### La FédéCP accueille deux changements avec enthousiasme

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a publié récemment sur son site Internet les principales nouveautés relatives à la réglementation de la chasse sportive au Québec pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2018. La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) se réjouit particulièrement de deux changements qui viennent améliorer l'offre de chasse.

Le premier changement concerne une demande de notre part touchant la chasse à l'original dans les réserves fauniques. Dorénavant, seulement deux coupons de transport devront être apposés sur les bêtes abattues (soit ceux de l'abatteur et d'un compagnon qui fait partie de la même expédition). Les limites de capture des groupes étant maintenues (un original par groupe simple et deux originaux par groupe double), ce nouveau règlement permettra à un chasseur ayant fait partie d'un groupe de chasse à l'original où son coupon de transport n'a pas été utilisé de tenter sa chance sur un autre territoire durant la même saison.

La seconde nouveauté touche plus spécifiquement les amateurs de chasse à l'arbalète. L'obligation d'avoir une extension de corde d'au moins 25 centimètres a été abolie. La FédéCP s'en réjouit, d'autant plus qu'elle avait adressé cette demande de modification réglementaire au MFFP afin d'éviter aux chasseurs une confusion inutile. En effet, certains nouveaux modèles d'arbalète, plus petits et faciles à transporter, peuvent avoir une allonge légèrement plus courte, mais une puissance et une vitesse équivalentes à celles des modèles plus encombrants.

La FédéCP travaille activement à rendre la chasse le plus accessible possible et croit que des améliorations réglementaires comme celle-ci contribuent à encourager les chasseurs de la relève, tout comme les mordus, à pratiquer leur activité de prélèvement avec passion et assiduité, et ce, au bénéfice de la faune et de l'économie des régions.

**Pour être au fait de la réglementation complète, visitez le site Internet du MFFP. Pour vous accompagner dans la planification de votre chasse, nous vous invitons à télécharger gratuitement l'application mobile Zone chasse.**

3 • 4 • 5  
juin 2016

Venez pêcher  
et initier un parent,  
un ami ou un collègue!

Consultez les activités :  [Fetedelapeche.gouv.qc.ca](http://Fetedelapeche.gouv.qc.ca)



Exceptionnellement, il est possible de pêcher sans permis (sauf pour le saumon).



Partenaires fauniques :



ENSEMBLE  on fait avancer le Québec

Québec 